

Étude d'impacts socio-économiques des entreprises d'insertion du Québec

Martin Comeau (Consultations Libera Mutatio)

Février 2011

Faits saillants

- L'étude de Comeau (2011) porte sur les 46 entreprises d'insertion du Québec. Les estimations ainsi produites s'appuient sur le modèle intersectoriel du Québec et des éléments de l'analyse coût-avantage.
- Avec un investissement de 35,7 M\$ dans les entreprises d'insertion, les gains des gouvernements du Québec et du Canada se chiffraient respectivement à plus de 17 M\$ et de 7 M\$.
- Après 21 ans, les gains pour les gouvernements du Québec et du Canada seraient respectivement de 68 M\$ et de 28 M\$.

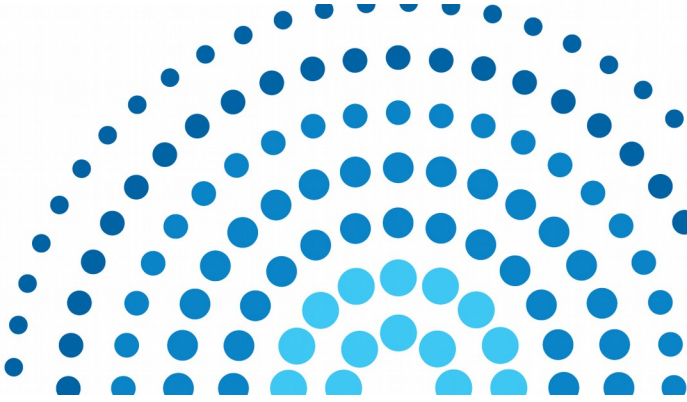
Résumé

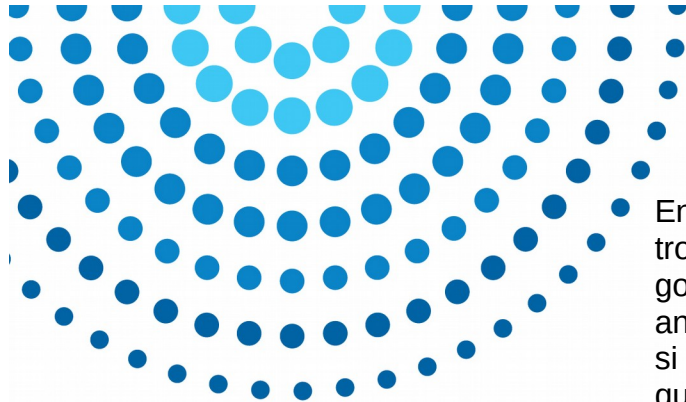
En 2009, une étude est commandée par le Collectif des entreprises d'insertion du Québec à Martin Comeau, de Libera Mutatio, afin de démontrer la pertinence des investissements dans le secteur. Celle-ci s'inspire de la méthode développée par Nathan Laurie dans *The Cost of Poverty: An Economic Analysis of Poverty in Ontario*¹ et propose de justifier la pertinence de ces entreprises pour la société et le gouvernement en mettant en relief les bénéfices de l'intégration d'individus marginalisés au marché du travail et surtout les coûts ainsi évités. Les résultats obtenus sur 21 ans pour les deux paliers de gouvernements correspondent aux montants suivants :

1. coûts évités au système de santé : 8 M\$;
2. gains économiques provenant de la hausse de productivité des participants : 17 M\$;
3. gains économiques concernant les enfants des participants : 4 M\$;
4. coûts évités au système de justice et carcéral : 9 M\$;
5. coûts évités et gains aux programmes spécifiques du gouvernement du Québec : 33 M\$;
6. coûts évités et gains au programme d'assurance-emploi du gouvernement du Canada : 7 M\$.

L'étude en arrive donc à la conclusion que les investissements dans les entreprises d'insertion sont pleinement justifiés du seul point de vue économique.

¹ Laurie, N. (2008). *The Cost of Poverty: An Economic Analysis of Poverty in Ontario*. Toronto : Ontario Association of Food Banks.





En effet, en permettant à des milliers d'individus de trouver un emploi et de sortir d'une situation précaire, le gouvernement retrouve les deux tiers de sa mise en une année seulement et obtient un rendement de plus de 40 % si on considère l'impact de l'intégration pour les 21 années que durera en moyenne leur vie active sur le marché du travail.

Mise en perspective

Il importe de faire état de deux types de limites à ce genre d'étude :

D'abord, elle repose sur une série d'hypothèses et d'approximations qui se veulent conservatrices mais qui n'en sont pas moins contestables. Par exemple, on fait l'hypothèse qu'un parcours réussi de 6 mois dans une entreprise d'insertion produit des effets positifs pendant 21 ans, avec une diminution de la valeur économique de ces effets de 5 % par année. Vu l'ensemble des facteurs impliqués (présence de tout un réseau d'aide à l'emploi, situation familiale, psychologique, de santé, etc.), il est bien difficile de prouver quoi que ce soit à ce sujet. De plus, les moyennes estimées (coût en santé par rapport au revenu, taux de placement à la suite d'un programme d'employabilité, etc.) ne sont que des corrélations à partir desquelles on tente d'établir un lien de causalité. Ainsi, on suppose dans l'étude qu'un individu à faible revenu engendre davantage de coûts en santé, alors que c'est peut-être parce que sa santé est défaillante que l'individu en question à un faible revenu.

Ensuite, elle ne tient pas vraiment compte de certains bénéfices intangibles qui caractérisent l'économie sociale (participation démocratique, philanthropie, bénévolat, etc.). En se référant à une étude de Hankivsky réalisée en 2008² pour estimer le coût du décrochage au Canada, l'auteur arrive à la conclusion qu'on peut chiffrer la valeur des gains intangibles à environ 50 % des coûts évités. La consultation du document en question (p. 65-67) nous montre cependant que l'auteur ne dispose pas d'une méthode qui permet d'évaluer ces coûts indirects.

À noter que ce genre de limites ne s'applique pas uniquement à cette étude, mais à l'ensemble des analyses coût-avantage ([voir la fiche à ce sujet](#)).

Mentionnons que cette étude a été [mise à jour en 2015](#) et que le secteur des entreprises d'insertion a également été le sujet d'une évaluation par le [ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale \(2013\)](#).

Ce résumé a été rédigé par le TIESS en janvier 2018 dans le cadre d'un projet sur l'évaluation et la mesure d'impact social en économie sociale. Pour en apprendre davantage sur ce sujet, rendez-vous sur :

www.tiess.ca

² Hankivsky, O. (2008). [Cost estimates of dropping out of high school in Canada](#). Simon Fraser University & Conseil Canadien sur l'apprentissage.

